République Française

Département de la Lozère

COMMUNE DE BARRE DES CEVENNES

Séance du vendredi 14 avril 2023

Date convocation : 08 avril 2023

Membres en exercice : 10

Présents : 7

Votants : 9

Pour : 8

Contre : 0

Abstentions : 1

L'an deux mille vingt-trois et le quatorze avril, à 18 h 00, l'assemblée régulièrement convoquée s'est réunie sous la présidence de François ROUVEYROL

Présent(e)s : Charles ALDROVANDI, Jean-Claude AUBERLET, Corentin CAPELIER, Lisa CLARY, Robert DEMOLIN, François ROUVEYROL, Patrick ROY

Absent(e)s et représenté(e)s: Isabelle BENOIT par Robert DEMOLIN, Rémy MONET par Patrick ROY

Excusé(e)s: Fanny JACQUART

Absent(e)s:

Secrétaire de séance: Jean-Claude AUBERLET

Objet: Subventions 2023 aux associations

Robert DEMOLIN expose à l'Assemblée délibérante le tableau annuel détaillé en pièce jointe des demandes de subventions examinées lors de la Commission Générale du 8 avril 2023.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

- Adopte le tableau des subventions 2023 pour un montant total de 7700 €
- Autorise Monsieur le Maire à signer les actes et les documents afférents à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour, mois et an ci-dessus,
Au registre sont les signatures,

Pour copie conforme.
Le Maire,

François Rouveyrol

Acte rendu exécutoire
après dépôt en S/Préfecture
le 18/04/2023

et publié ou notifié
le 18/04/2023

MAIRIE de BARRE-DES-CEVENNES (Lozère)

SOUS-PREFECTURE DE FLORAC
Date de réception de l'AR : 18/04/2023
048-214800195-20230414-DE_083_2023-DE

	Centres d'intérêt	Associations (ordre φ)	2020	2021	2022	Demande 2023	Prop.	Votes	Président(e)
1	animation village	Amis Foire la Madeleine	500 €	500 €	500 €	500 €	500 €		Gaël SIMONET
2	animation village	Club Barrois	100 €	100 €	100 €	300 €	300 €		Eric ADAM
3	chasse	Sté Chasse La Barroise	0 €	100 €	100 €	250 €	100 €		Gérard CAPELIER
4	culturel	Atelier Vocal en Cévennes	200 €	100 €	100 €	150 €	100 €		Slim FOURATTI
5	culturel	Barre Parallèle	400 €	400 €	400 €	600 €	400 €		Aude TRIC
6	culturel	Radio Bartas	200 €	200 €	200 €	500 €	200 €		Arnaud COUERON
7	culturel	Trompes Cévenoles	200 €	0 €	100 €	0 €	100 €		Frédéric MARTINEZ
8	culturel	Cineco	100 €	100 €	200 €		200 €		Laurette ANGELI
9	emploi	Protect. Emploi Cévennes	50 €	0 €		300 €	100 €		Gérard QUINET
10	protect. animaux	Sphinx des Cévennes	0 €	100 €	100 €		100 €		Isabelle BENOIT
11	santé	Arc en Ciel Hôpital Florac	100 €	100 €	100 €		100 €		Jean-Claude LUCENO
12	scolaire	Coop scol. Barre	1 500 €	1 500 €	1 500 €	2 000 €	1 500 €		Sandrine BORELLO
13	scolaire	Coop scol. cadeaux Noël	300 €	200 €	200 €		200 €		Sandrine BORELLO
14	scolaire	APE		200 €	200 €		200 €		Eric CLARY
15	secours	Amic. Sap. Pompiers	300 €	300 €	300 €	300 €	300 €		Ludovic AGULHON
16	social	Foyer Socio Educatif Florac					100 €		Laurence DUGUEYT
17	social	Liridona (réfugiés et autres)	0 €	50 €	200 €	250 €	200 €		Marie-Anne COLOMBAIN
18	social	Resto du cœur	100 €	100 €	100 €		100 €		Patrice DOURET
19	social	Garage Solidaire Florac			100 €	100 €	100 €		Eveline BOUREKA
20	social	Secours Pop. français	100 €	100 €	100 €	208 €	100 €		Julien LAUPRÊTRE
21	sport	Barre Tonique	200 €	200 €	200 €	400 €	200 €		Daniele DE MAIO
22	sport	Coup'de Barre	800 €	800 €	800 €	1 200 €	800 €		Corentin CAPELIER
23	sport	Lozere Endur. Equestre	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €	1 500 €		Jean-Paul BOUDON
24	tourisme	Transhumances Cévenoles	0 €	200 €	200 €		200 €		Etienne VION

Totaux		5 465 €	6 850 €	7 300 €	8 558 €	7 700 €	

En jaune	demandes reçues
En vert	associations ou organismes de Barrre

14.4.2023 Robert DEMOLIN